

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
du Conseil d'Administration de l'A.B.C.S.M
du Samedi 04 Mai 2019
à 10H30 au Pavillon Mouillère**

Etaient présents 7 administrateurs sur 8

Monsieur Didier BOLAMPERTI

Monsieur Marc LAINE

Monsieur Alain TOUSSAINT

Madame Sandrine MAUBECHÉ

Monsieur Jacque ROZE

Monsieur Pierre SOLIGNAC

Monsieur Patrick HERBAUT

Absents : Monsieur Gil GUILLAUME (absent en raison du tirage à Clichy du concours de parisienne d'Asnières du 11 et 12 mai)

Auditeur libre : Monsieur Mehdi HAMIMI (licencié pétanque)

Introduction de la réunion :

La parole a été prise par Monsieur Didier BOLAMPERTI.

L'A.B.C.S.M est avant tout une belle société humaine avec de beaux bâtiments. C'est un lieu de partage et de courtoisie. La qualité de ses sociétaires prime. L'A.B.C.S.M est un réseau qui grâce à ses valeurs se doit d'être fin 2020 le plus beau club de pétanque et de parisienne du Val de Marne.

Monsieur Nicolas DONNART a proposé au Président de créer un site internet sur l'A.B.C.S.M afin de communiquer sur les résultats sportifs et événements de la vie du club. Cette initiative a été accueillie très chaleureusement par les administrateurs. Afin de pérenniser le jeu de Parisienne grâce à cette visibilité sur le web, Monsieur Jacky CABANIS s'est proposé de rédiger un article sur l'historique de ce jeu.

2) SITUATION FINANCIERE PAR Mr TOUSSAINT

Au 04 mai 2019, l'A.B.C.S.M présente un solde de 576 euros sur son compte bancaire. La rénovation intérieure a été intégralement réglée. Le solde de 9000 euros a été versé en Avril.

Pour le ravalement extérieur, 10 000 euros d'acompte ont été versés le 03 mai.

Les tenus du club ont été réglées à hauteur de 2400 euros.
Les Subventions municipales et départementales n'ont à ce jour pas encore été versées.
Le club attend également une subvention exceptionnelle pour les travaux de ravalement extérieur de 10 000 euros de la Mairie de Saint Maurice.

3) PLANNING DES TRAVAUX

Le ravalement extérieur devrait se terminer mi-mai.

Les travaux pour la création du club house au sein du pavillon Moullière sont reportés ainsi que que la tranchée pour la canalisation d'eau, l'électricité et la porte d'accès afin de ne pas mettre en péril la situation financière du club. Ils auront lieu à l'automne.

4) HORAIRES DES BUVETTES

La buvette extérieure sera ouverte les samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

La buvette intérieure sera ouverte tous les jours de l'été de 18h à 20h30.

Toutefois, à titre exceptionnel, il se peut que ces dernières soient fermées si un administrateur faisait défaut pour les tenir.

5) FORMATION SUR ORDI POUR CONCOURS ET MELEE

Pour le concours du 07 mai, Madame Colette LAUNAY, arbitre auprès du Comité du Val de Marne, a assuré la table de marque avec l'aide de Madame Mauricette LAINE désireuse d'apprendre les rouages du logiciel de concours et Monsieur Nicolas DONNART.

Le conseil rappelle que la tenue de la table de marque est dédommagée à hauteur de 30 euros pour le sociétaire qui souhaite s'investir.

Monsieur Marc LAINE indique que le 17 mai à 19h aura lieu au sein du club le concours de Coupe du Val de Marne avec la rencontre de l'équipe de Bois d'Auteuil (Equipe B).

A l'issue de ce concours, un barbecue est offert aux participants et au staff.

Il est possible de s'inscrire à raison de 5 euros par personne pour partager ce moment de convivialité avec les joueurs. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 mai auprès de Monsieur Marc LAINE ou de Monsieur Pierre SOLIGNAC.

Concernant la section pétanque, Monsieur Mehdi HAMIMI a demandé à prendre la parole pour savoir ce qu'il en était des entraînements des vendredi soirs. Il indique que Monsieur Fabrice BLANC souhaite aider monsieur Marc LAINE à la création d'ateliers pour le tir et le point. Monsieur Marc LAINE rappelle que la pratique (c'est à dire la sortie en concours) reste primordiale pour apprendre le jeu.

D'un commun accord, Monsieur Marc LAINE et Monsieur Mehdi HAMIMI proposent une réunion d'information pour les licenciés pétanque qui se tiendra le jeudi 16 mai à 18h30 au sein du club. Cette réunion sera l'occasion de faire un point sur le début de saison et la sélection des joueurs pour les inter-clubs à venir.

6) SITUATION DES TENUES

Les tenues (polo et sweat shirt) ont été offertes aux joueurs sortant en concours qualificatifs.

Pour les sociétaires désireux d'avoir une tenue, les tarifs sont de 15 euros le polo et 40 euros le sweat shirt. Il convient de demander les tenues à Monsieur Alain TOUSSAINT qui va dresser un inventaire des tenues restantes.

Les bas de pantalon ont été évoqués car l'an prochain une tenue complète est obligatoire pour les concours qualificatifs. Des devis seront donc demandés pour obtenir la meilleure offre.

Cinq sweat-shirts en taille S ont été commandés pour les femmes et devraient être reçus semaine 19.

7) MISE EN PLACE DU RANGEMENT DU CLUB UNE FOIS PAR MOIS AVEC DES SOCIETAIRES BENEVOLES

Monsieur Alain TOUSSAINT rappelle, à juste titre, que l'investissement de chaque sociétaire est primordial pour créer une cohésion au sein du club. Aussi, chaque premier samedi du mois à 9h30, il sera proposé à chaque sociétaire bénévole de venir participer au rangement du club. Chaque sociétaire sera libre d'apporter ou non sa contribution afin de conserver en l'état le club.

Madame Sandrine MAUBECHÉ va réaliser une affiche pour que les postulants puissent s'inscrire.

8) EVENEMENTS

Le 06 juin : Concours vétéran en doublette et visite de la Mairie de Paris, Mme CONGIU et Mr FLECHIA, à 14h30 pour faire un état du club.

Le 21 JUIN : Fête de la musique au sein du club le soir.

Entre le 12 et le 22 juin : Inauguration du Pavillon Moullière suivi d'un apéritif avec les élus. La date sera fixée en fonction des disponibilités du Maire de Saint Maurice Igor SEMO.

Le 1er septembre : l'ABC'SM fêtera son 140ème anniversaire. Les Villes de Saint Maurice et Charenton le Pont seront tenues informées de cet événement et il sera demandé une parution dans les gazettes municipales pour que chaque riverain puisse venir librement visiter le club.

Il sera demandé à l'association Charentonnaise des Cheer excess (pom-pom girls) fera une démonstration lors de cette inauguration.

Monsieur Mehdi HAMIMI et Madame MAUBECHÉ se proposent de monter un dossier de communication afin d'obtenir une participation des commerçants de Charenton et Saint Maurice lors de cet anniversaire.

Le 29 septembre : Privatisation pour quelques heures du club dans le cadre de l'Alliance Saint Maurice jumelage. Monsieur Marc LAINE est en charge auprès du comité du Val de Marne de reporter la date de l'inter-club qui a lieu ce même jour.

8) DIVERS

MACHINE A CAFE : un jeu de clé sera laissé Monsieur Marc LAINE

FERMETURE DU CLUB : En cas de prévisions météorologiques classées en alerte rouge (par exemple, tempêtes ou fortes rafales de vent) le club sera désormais fermé en raison du principe de précaution.

DISPARITION DES CERCEAUX = Un jeu de cerceaux a été commandé par Monsieur Marc LAINE. Monsieur Alain TOUSSAINT va les graver à notre entité pour éviter les vols.

MEMBRES BIENFAITEURS: Mr Gaillhac / Mme Bensoussan / Mr Blanc / Mr Posmantier / Mr Saba / Mr Bullmer / Mme Bolamperti / Mr Philippe DUPUIS.

lui.

La séance a été levée à 12H30.

La Secrétaire Générale
Sandrine VERRET MAUBECHÉ

Le Président de l'A.B.C.SM
Didier BOLAMPERTI